

Routenfelder

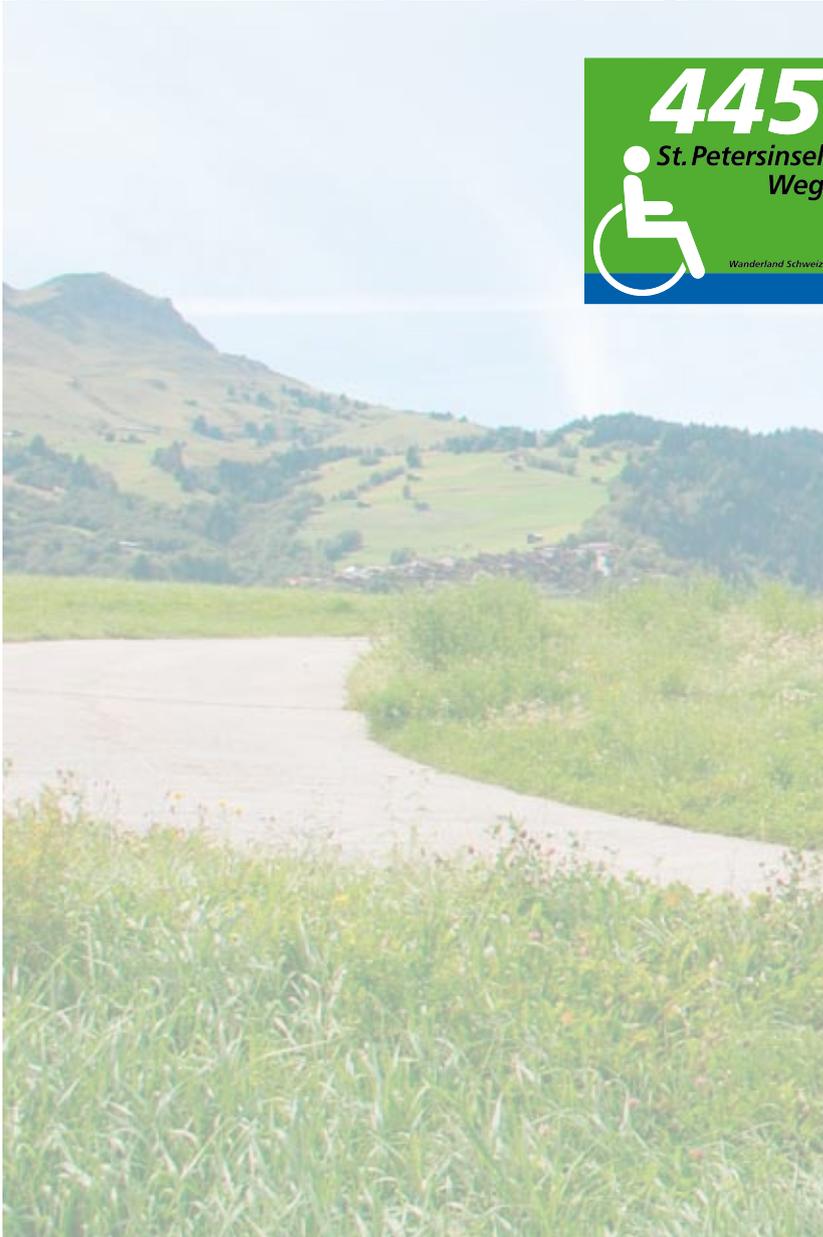
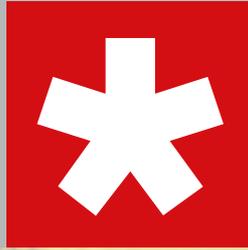
# Hindernisfreie Wege

## Chemins sans obstacles

Champs de désignation d'itinéraire

20/9/2012







Niveau technique	Facile	Moyen	Difficile
Signalisation et désignation:	Bleu	Rouge	Noir
Exigences:	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau technique „facile“ convient à toutes les personnes qui se déplacent dans l’espace public sans l’aide de tiers, en particulier celles en fauteuil roulant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau technique „moyen“ convient aux personnes en fauteuil roulant sportives ou accompagnées ainsi qu’à celles en fauteuil roulant motorisé ou scooter.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau technique „difficile“ convient aux personnes en fauteuil roulant équipé d’un dispositif de traction.</li> </ul>
Pente longitudinale (montées / descentes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours en majorité sans montée particulière, pente maximale de 8 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours en majorité avec des motées de moins de 6 %, pente maximale de 12 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours en majorité avec des motées de moins de 12 %, pente maximale de 20 %.</li> </ul>
Pente transversale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours principalement sans pente transversale, pente transversale maximale de 4 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours en majorité avec de faibles pentes transversales, pente transversale maximale de 6 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours en majorité avec de faibles pentes transversales, pente transversale maximale de 10 %.</li> </ul>
Largeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisements et dépassements possibles sur tout le parcours, quelques passages étroits tolérés.</li> <li>Largeur partout d’au moins 1,80 m, passages étroits d’au moins 0,80 m de large avec visibilité de l’ensemble.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisements et dépassements possibles au moins à espacements réguliers et à vue.</li> <li>Largeur partout d’au moins 1,20 m, passages étroits d’au moins 0,80 m de large avec visibilité de l’ensemble, évitements d’au moins 1,50 m de large (largeur totale du chemin) et 4,0 m de long.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisements et dépassements possibles au moins à espacements réguliers et à vue.</li> <li>Largeur partout d’au moins 1,0 m, virages serrés d’au moins 1,20 m de large, passages et secteurs étroits d’au moins 0,80 m de large, évitements d’au moins 1,50 m de large (largeur totale du chemin) et 2,0 m de long.</li> </ul>
Nature du sol, sol dur stable et sans marche tel que:	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revêtements en asphalte ou béton.</li> <li>Revêtements en dalles ou en pavés plats avec des joints remplis ou des ouvertures d’au maximum 10 mm de large (s’applique aussi aux revêtements en planches).</li> <li>Revêtements naturels stabilisés (p. ex. chailles) qui restent plans et durs même en cas de pluie et qui sont entretenus en conséquence. Dans les secteurs plats, décrochements pouvant atteindre 30 mm de haut tolérés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revêtements en asphalte ou béton.</li> <li>Revêtements en dalles ou en pavés avec des ouvertures d’au maximum 10 mm de large (s’applique aussi aux revêtements en planches).</li> <li>Revêtements naturels stabilisés (p. ex. chailles) qui restent plans et durs même en cas de pluie et qui sont entretenus en conséquence. Dans les secteurs plats, décrochements pouvant atteindre 50 mm de haut tolérés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revêtements en asphalte ou béton.</li> <li>Revêtements en dalles ou en pavés avec ouvertures longitudinales d’au maximum 10 mm de large et transversales d’au maximum 30 mm.</li> <li>Revêtements naturels stabilisés (p. ex. chailles) qui restent plans et durs même en cas de pluie et qui sont entretenus en conséquence. Dans les secteurs plats, décrochements pouvant atteindre 50 mm de haut tolérés.</li> </ul>

Forme physique	Facile	Moyen	Difficile
Longueur	jusqu’à 4 km	jusqu’à 8 km	plus de 8 km
Dénivellation	jusqu’à 50 mètres de montées	jusqu’à 100 mètres de montées	plus de 100 mètres de montées
Temps de parcours	jusqu’à 1,5 heure	jusqu’à 3,5 heures	plus de 3,5 heures
Nature du sol	80 % du chemin revêtu en dur	50 % du chemin revêtu en dur	moins de 50 % du chemin revêtu en dur

## Degré de difficulté

Les niveaux de difficultés se basent sur des critères élaborés par diverses organisations (Suisse Rando, Procap Suisse, Mobility International Suisse, Centre de compétences de Zurich pour des constructions appropriées aux handicapés entre autres) ainsi que par des personnes concernées.

## Temps de parcours

Les temps de parcours requis sont indicatifs et découlent de calculs (pour piétons) à partir de la topographie et de la longueur des chemins de randonnée selon le logiciel Swiss-Map de l'Office fédéral de topographie. Les temps indiqués peuvent différer des temps effectifs.

## Déplacements en transports publics

Les informations concernant les déplacements en transports publics se basent sur les dernières connaissances. Il n'est toutefois pas exclu que d'autres possibilités existent en raison des améliorations constantes apportées aux réseaux et aux infrastructures. Ne sont mentionnées que les possibilités les plus simples accessibles aux randonneurs en fauteuil roulant. Les dernières informations sont disponibles auprès du „Call Center Handicap CFF“ (chaque jour de 6 à 22 heures) dont le numéro gratuit est 0800 007 102 ou à l'adresse électronique [mobil@cff.ch](mailto:mobil@cff.ch) (pour les appels depuis l'étranger, composer le numéro payant +41 51 225 78 44).

Les conditions d'embarquement et de débarquement sont en général illustrées par une photo pour les offres de SuisseMobile. Ce n'est pas le cas aux gares d'appui, car diverses compositions de train y circulent et une assistance professionnelle pour monter ou descendre y est à disposition, soit par du personnel des chemins de fer soit par des tiers sur mandat du „Call Center Handicap CFF“. Pour les voyageurs en fauteuil roulant, l'accès est assuré par des Mobilifts ou des rampes mobiles, selon les voitures utilisées. Les horaires de service sont différents selon les gares d'appui. Afin d'organiser au mieux les aides à l'embarquement et au débarquement, le „Call Center Handicap CFF“ a besoin d'être averti une à deux heures avant le départ du train. Plus d'informations à propos des annonces, des horaires de service, des voyages en groupes et des dimensions maximales de fauteuils roulants se trouvent dans <http://www.cff.ch/gare-services/voyageurs-avec-un-handicap.html>

## Informations à propos des WC

Les WC publics sont indiqués avec leurs caractéristiques détaillées et une photo. S'il n'existe pas de WC adaptés aux fauteuils roulants sur un long secteur, d'autres WC pas forcément considérés comme accessibles aux fauteuils roulants sont mentionnés avec leurs caractéristiques détaillées. A chacun de décider si ces équipements conviennent à ses besoins. Les indications concernant les poignées sont données par rapport à la vue de face de la cuvette des WC. Voir le chapitre suivant pour les informations concernant les restaurants qui disposent de WC accessibles aux fauteuils roulants.

Il est mentionné si un WC est équipé d'une serrure Eurokey. Il est également précisé si la clé peut être empruntée sur place. Plus d'information à propos du système Eurokex se trouvent dans [www.eurokey.ch](http://www.eurokey.ch)

## Restaurants le long du parcours

Les restaurants indiqués sur le parcours sont accessibles aux fauteuils roulants et, si ce n'est pas le cas, la description le mentionne. Les numéros de téléphone indiqués permettent d'obtenir des informations sur les horaires d'ouverture, les jours de fermeture, les vacances etc. La liste des restaurants sur le parcours n'a pas la prétention d'être exhaustive.

## Nature du sol

La nature du sol est décrite pour chacun des parcours. L'expression „chemin en gravier“ a été retenue pour simplifier afin de décrire les divers revêtements durs qui sont recouverts d'une mince couche de gravier. Il est indiqué là où se rencontrent des couches plus épaisses ou des cailloux plus gros. Dans les chemins agricoles, il peut y avoir parfois une bande herbeuse au milieu. Dans ces cas, l'une des deux bandes latérales praticables doit avoir une largeur minimale de 80 cm.

## Liens importants:

Restaurants, musées, curiosités etc.:  
[www.mis-plus.ch](http://www.mis-plus.ch)

Possibilités d'hébergement:  
[www.mis-plus.ch](http://www.mis-plus.ch)  
[www.rollihotels.ch](http://www.rollihotels.ch)

Equipements publics tels que WC, ascenseurs d'escaliers etc.:  
[www.mis-plus.ch](http://www.mis-plus.ch)  
[www.eurokey.ch](http://www.eurokey.ch)  
[www.wc-guide.ch](http://www.wc-guide.ch)